

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie les Zamibulles Inc.	Numéro de permis 2011794	Date d'inspection Le 17 septembre 2025	
Nom de l'établissement Garderie les Zamibulles Inc.		Numéro de téléphone (506) 739-9264	
Adresse 629 rue Victoria Edmundston NB E3V 3M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	03 oct. 2025	
Commentaires : Il manque le renouvellement pour une éducatrice, le certificat me sera envoyé lorsque reçu.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de ma visite en après-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio et pour les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les effets personnels des enfants sont dans des casiers à leurs noms. - Espace de rangement : les produits toxiques, chimiques et d'entretien sont barrés et se trouvent dans le bord de lavage et sous l'évier dans le local des enfants en bas âge. - Vérification de 10 dossiers pour les enfants ainsi que les consentements signés. - Mise à jour des dossiers pour les membres du personnel. <p>Observation de la sieste et de la collation (clémentine et barre tendre). Les 3 et 4 ans sont à l'extérieur durant ma visite.</p>
--

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 septembre 2025

Date

original signé par

Josée Montreuil

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 septembre 2025

Date